

## LA VILLE DE TOURS RECRUTE : UN CHORISTE BASSE 2 SUR AUDITION POUR LE CHŒUR DE L'OPÉRA DE TOURS

### OBJET DU RECRUTEMENT

---

La Ville de Tours procède au recrutement d'un choriste Basse 2 pour intégrer le chœur permanent de l'Opéra. La prise de fonction est souhaitée au **2 septembre 2024**.

Le Chœur est constitué de 14 chanteurs, en 4 pupitres : 4 ténors, 4 basses, 3 soprani, 3 alti.

### DESCRIPTION DU POSTE

---

Placé sous l'autorité du Chef de Chœur, le Choriste chante au sein d'un chœur lors de représentations à l'Opéra de Tours ou sur d'autres sites (autres opéras, festivals, ...) en fonction de la programmation des spectacles. Participe à des animations auprès de différents publics, notamment dans les écoles, crèches, hôpitaux, ...

#### ▪ Missions

- Chant d'œuvres lyriques au sein d'un chœur
- Apprentissage et mémorisation de la partition et de la mise en scène
- Répétition collective des œuvres
- Actions pédagogiques d'éveil musical et de présentation de l'art lyrique auprès de différents publics (jeunes publics, hôpitaux, prisons)
- Chant d'oratorios avec l'Orchestre Région Centre-Val de Loire/Tours
- Participation aux enregistrements de concerts et de représentations
- Travail, entretien et développement de son étendue vocale, de son timbre de voix, de sa résistance physique et de sa technique
- Chant en différentes langues
- Interprétation d'un rôle solo

#### ▪ Compétences et qualités requises

- Savoir chanter en groupe et mêler harmonieusement sa voix à celles de son pupitre vocal et à celles du chœur
- Connaitre et avoir des aptitudes de niveau professionnel en technique de chant lyrique
- Connaissance du solfège, aisance scénique et familiarité avec le plateau
- S'adapter aux indications du chef de chœur, des chefs d'orchestre et des metteurs en scène
- Faire preuve de pédagogie et de capacité d'adaptation au public
- Maîtriser et entretenir son instrument individuellement
- Avoir des notions de diction lyrique en langue étrangère et particulièrement en Italien et Allemand
- Avoir des capacités d'interprétation d'un rôle chanté, parlé ou muet
- Maîtriser la langue française (compréhension et expression)

#### ▪ Sujétions particulières

- Déplacements éventuels
- Modalités de temps de travail : Annualisation – Règlement du cadre des Chœurs

- Travail sur site

## CADRE STATUTAIRE

---

### ▪ Situation statutaire

Le poste correspond à un emploi contractuel de droit public (catégorie B).

Il est régi par le décret n° 88-145 du 15/02/88 modifié relatif notamment aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale.

Le contrat est d'une durée d'un an, renouvelable. La période d'essai est fixée à un mois.

### ▪ Rémunération

La rémunération mensuelle, pour un emploi à temps complet, est calculée sur la base de l'indice brut de rémunération 462 pouvant être réévalué en fonction de l'expérience du candidat retenu.

## MODALITES DE RECRUTEMENT

---

### ▪ Acte de candidature et fiche d'inscription : à adresser avant le 12/06/2024

L'acte de candidature est constitué des éléments suivants :

- **Curriculum vitae**
- **Copie d'une pièce d'identité**
- **Fiche d'inscription à l'audition** téléchargeable sur les sites internet de la Ville de Tours et de l'Opéra de Tours
- **pour les ressortissants hors Espace Schengen** : joindre le titre de séjour autorisant un travail à temps complet, valide sur toute la durée du contrat proposé

Le tout doit être adressé à Monsieur le Maire – DRH Service Recrutement - 1 à 3 rue des Minimes 37000 Tours ou par courriel à : [drh-recrutement@ville-tours.fr](mailto:drh-recrutement@ville-tours.fr)

Les candidats dont les dossiers auront été présélectionnés seront convoqués à une audition.

### ▪ Lieu et jour de l'audition

Les auditions se dérouleront à l'**Opéra de Tours** – 34 rue de la Scellerie – 37000 Tours, le **28/06/2024**.

### ▪ Jury

L'audition se déroulera devant un jury, souverain. Chaque tour est éliminatoire.

Au cas où l'audition s'avérerait infructueuse, l'Opéra se réserve le droit de ne retenir aucune candidature.

### ▪ Épreuves

**1<sup>er</sup> tour**: Un air au choix du candidat qui devra être du répertoire lyrique ou d'oratorio.

**2<sup>ème</sup> tour** : Un air au choix du candidat parmi la liste proposée.

Si l'air interprété au 1<sup>er</sup> tour était en langue étrangère, l'air choisi pour ce 2<sup>ème</sup> tour devra être obligatoirement en français.

Fidélío (Beethoven)

Hat man nicht auch Gold beineben

Lakmé (Delibes)

Lakmé, ton doux regard se voile

Philémon et Baucis (Gounod)

Au bruit des lourds marteaux d'airan

Roméo et Juliette (Gounod)

Air de Frère Laurent

Manon (Massenet)

Epouse quelque brave fille !

Die Zauberflöte (Mozart)

O Isis und Osiris

Die Zauberflöte (Mozart)

In diesen heil'gen Hallen

Don Giovanni (Mozart)

Fin ch'han dal vino

Don Giovanni (Mozart)

Madamina , il catalogo è questo

La bohème (Puccini)

Vecchia zimarra, senti

Il barbiere di Siviglia (Rossini)

La calunnia...

Eugène Onéguine (Tchaikovsky)  
Iolanta (Tchaikovsky)

Air du Prince Grémine  
Air du roi René

*3<sup>ème</sup> tour :*

- Un déchiffrage accompagné au piano et communiqué dix minutes avant l'épreuve
- Travail en quatuor vocal et en pupitre : Ti Desta OLuisa – Luisa Miller Verdi
- Entretien individuel avec le jury

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

---

Pour toute demande d'information concernant l'audition et les partitions, vous pouvez prendre contact avec l'Opéra de Tours : **02 47 60 20 28 - [i.taupin@ville-tours.fr](mailto:i.taupin@ville-tours.fr)**

Pour tous renseignements concernant les aspects statutaires et la rémunération, vous pouvez contacter la Direction des Ressources Humaines : **02 47 21 69 67 – [t.renaud@tours-metropole.fr](mailto:t.renaud@tours-metropole.fr)**